

Cultures fruitières

Martinique

N° 3 – 1er mars au 31 mars 2023



À RETENIR

MOUCHES DES FRUITS

Augmentation du nombre moyen de mouches des fruits capturées par piège.

CHANCRE CITRIQUE

Diminution du nombre de détections par rapport au moins précédent.

HLB

Augmentation du nombre de détections de HLB ce mois-ci sur plusieurs communes.

Passage en contamination moyenne.

MÉTÉOROLOGIE



Pluviométrie

Une pluviométrie **déficitaire** : 37 mm recueillis pour 82 mm attendus.

Température

Une température moyenne **conforme** à la normale, 25,8°C, pour une normale de 26°C.

Ensoleillement

Une durée d'insolation **plus longue** : environ 23 heures de plus sur le mois.

Vent

Une vitesse moyenne **légèrement supérieure** à la normale : 16,6 km/h de vent moyen mensuel pour 15,1 km/h habituellement.

Source : Météo France Martinique

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY (FREDON).

Animateur filière : Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON).

Crédit photo : FREDON Martinique.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité. Toutes les observations ont été réalisées par FREDON Martinique dans le cadre de missions déléguées par le DAAF/SALIM Martinique.

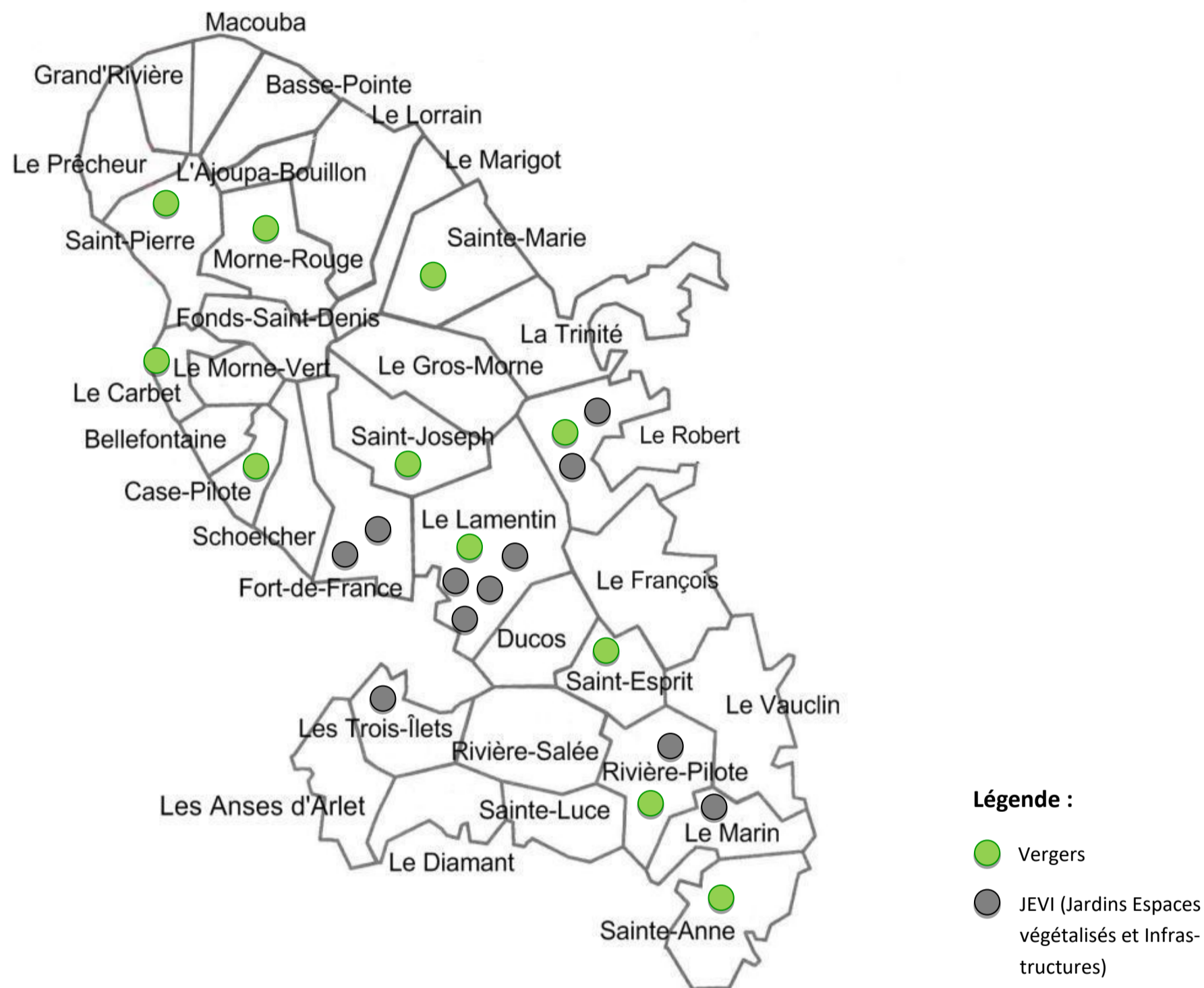
Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Mouche des fruits (*Anastrepha obliqua*)

Répartition spatiale des sites d'observation en mars 2023 de la mouche des fruits (*Anastrepha obliqua*) :



Communes	Nombre de captures	Nombre de pièges	Moyenne de captures par piège
Le Lamentin	2	40	0,05
Case-Pilote	0	8	0
Fort-de-France	0	16	0
Le Carbet	0	8	0
Le Marin	0	8	0
Le Morne-Rouge	0	8	0
Le Robert	0	20	0
Les Trois-Îlets	0	8	0
Rivière-Pilote	0	16	0
Sainte-Anne	0	8	0
Sainte-Marie	0	8	0
Saint-Esprit	0	8	0
Saint-Joseph	0	8	0
Saint-Pierre	0	8	0
Total	2	172	0,012

Nombre d'observations et nombre de captures d'*Anastrepha obliqua* par commune sur la période

Pression biotique

* Par **pression biotique**, on entend tout organisme vivant qui exerce sur les végétaux cultivés une concurrence, une compétition, une prédation, un parasitisme.

Bioagresseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mouche des fruits <i>Anastrepha obliqua</i>												

LEGENDE
Pas d'observations
Pression nulle
Pression faible
Pression moyenne
Pression élevée

Bioagresseurs	Observations	Évolution*	Évaluation du risque	Gestion du risque
Mouches des fruits <i>Anastrepha obliqua</i>	Augmentation du nombre moyen de mouches des fruits capturées par piège ce mois-ci.	↗	Risque faible : augmentation des populations généralement entre octobre et décembre.	Favorisation des ennemis naturels. Ramassage et élimination des fruits piqués au sol. Installation de pièges.

Evolution* : Pression et évolution des bioagresseurs par rapport à la période précédente.

Le greening des agrumes ou HLB

Description :

Le HLB est une maladie causée par une bactérie qui attaque le système vasculaire de la plante.

En proliférant, les bactéries perturbent le transport de la sève élaborée.

Cette bactérie est un organisme nuisible de lutte obligatoire au titre de l'annexe B de l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000. Elle a été identifiée pour la première fois en Martinique en juin 2013.

Symptômes et dégâts :

- Jaunissement des feuilles et présence de marbrures jaunes le long des nervures principales.
- Décoloration de toutes les feuilles d'un seul secteur de l'arbre et présence de petits fruits asymétriques avec des graines avortées.

Les feuilles finissent par tomber et les branches sèchent jusqu'à la mort de l'arbre.

Méthodes de lutte :

- La lutte contre le vecteur de la maladie : le psylle par la lutte biologique et/ou la lutte chimique.

- La lutte contre les foyers infectieux via l'abattage des pieds d'agrumes infectés ainsi que des buis de Chine contrôlés positifs (porteurs sains).

- L'utilisation de plants sains issus de pépinières qualifiées prenant les précautions nécessaires pour garantir la qualité des plants produits (serres insect-proof, greffons sains, etc.).

Pour des raisons sanitaires, l'importation de plants d'agrumes est interdite en Martinique quelque soit leur origine.



Fruit de petite taille et asymétrique



Coupe d'un fruit asymétrique



Psylle

Chancre citrique et HLB

Le HLB et le chancre citrique sont des organismes réglementés à la Martinique. Toutes les données d'observation rapportées dans ce BSV ont été collectées et traitées par FREDON Martinique dans le cadre de la Surveillance officielle des organismes réglementés ou émergents (SORE). Cette surveillance a été déléguée à FREDON Martinique par la DAAF/SALIM Martinique.

Observations et détections du HLB et du chancre citrique au mois de mars 2023

Communes	Nombre d'observations/détection du chancre citrique	Nombre d'observations/détection du HLB
Le Marigot	56/2	1/1
La Trinité	21/0	1/0
Le Lorrain	16/0	0/0
Le Lamentin	14/0	3/2
Saint-Joseph	13/0	5/0
Gros-Morne	9/0	0/0
L'Ajoupa-Bouillon	6/2	0/0
Le Robert	5/0	2/1
Sainte-Marie	5/0	0/0
Ducos	4/0	4/0
Fort-de-France	1/0	1/1
Le Carbet	1/0	1/1
Saint-Pierre	1/0	1/1
Total	152/4	19/7

Nombre d'observations et nombre de détections du chancre citrique et du HLB par commune sur la période

Pression biotique

* Par **pression biotique**, on entend tout organisme vivant qui exerce sur les végétaux cultivés une concurrence, une compétition, une prédation, un parasitisme.

Bioagresseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Greening des agrumes ou HLB <i>Candidatus Liberibacter spp.</i>												
Chancre citrique <i>Xanthomonas citri pv. citri</i>												

Bioagresseurs	Observations	Évolution*	Évaluation du risque	Gestion du risque
Greening des agrumes ou HLB <i>Candidatus Liberibacter spp.</i>	Augmentation des détections sur plusieurs communes par rapport au mois précédent. Cela est dû à une méthode plus fine pour la détection du HLB.		Risque de propagation moyen : conditions peu favorables au vecteur.	Lutter contre le vecteur. Acheter les plants dans des pépinières professionnelles contrôlées. Eviter les échanges de plants.
Chancre citrique <i>Xanthomonas citri pv. citri</i>	Diminution du nombre de détections par rapport au mois précédent.		Risque de propagation faible : conditions moins humides et donc moins favorables au chancre citrique.	Eviter de toucher les plants malades par temps pluvieux. Désinfecter les outils de taille. Eviter les échanges de plants. Acheter les plants dans des pépinières professionnelles contrôlées.

Evolution* : Pression et évolution des bioagresseurs par rapport à la période précédente.

Cartographie des détections de mars 2023 du chancre citrique et du HLB

